

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire générale), Rémi BAUDOT (arrivée à 23h25), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier adjoint), Nelly DEVILLE, Pierrick MERINO (Secrétaire-Adjoint, départ à 22h30)

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en distanciel ; Début de la réunion à 20h35.

1. Approbation définitive du compte-rendu du BD du 29 août 2024

Le compte-rendu du Bureau directeur du 29 août est définitivement approuvé à l'unanimité des présents.

2. Enregistrement des votes

Le Bureau directeur confirme les votes suivants : rejet de la demande de dérogation de changement de catégorie d'une licenciée (4 contre, 3 pour) ; acceptation de changement de club d'un licencié (7 pour) ; reclassement de Sandra OLIVIER au Championnat de France Longue Distance (Dominique BRET ne prend pas part au vote).

Sur ce point, il a été fait appel de la décision du Bureau directeur. Un appel sur la décision d'appel n'est pas prévu dans les règlements. C'est le rôle du tribunal arbitral du sport.

Par ailleurs, une remarque sur l'instance d'appel qui a instruit la réclamation a été reçue. Cet élément conduit le Bureau à reprendre les points ayant motivé la décision au regard des règlements.

La réclamation portant sur la partie commune du Règlement des Compétitions, elle était à traiter par le Bureau directeur. Il est proposé que la question de la violation des règles éthiques soit discutée lors du séminaire des arbitres.

3. Elections

Le Président indique que la préparation des élections est en cours avec Nuäg. La nécessité de prévoir un deuxième tour pour certaines catégories de postes au regard du nombre de candidats complique l'organisation. Ainsi, pour les arbitres (3 candidats), le premier tour se tiendra jusqu'au 17 octobre, le second si besoin entre le 18 et le 20 octobre.

Au niveau des sportifs de Haut Niveau, une seule candidate s'est déclarée pour la commission.

À la suite des élections de décembre, la nouvelle équipe siègera dès cette date mais lors de l'Assemblée Générale en mars 2025, l'équipe actuelle présentera le bilan 2024 et le compte de résultats, la nouvelle équipe, le budget.

4. Haut Niveau

À la suite de l'appel d'offre pour les tenues de l'équipe de France, 5 fournisseurs ont fait un retour à ce jour.

Marie-Violaine PALCAU fait un retour de la consultation des sportifs et des entraîneurs par rapport à la participation aux World Games. Celui-ci est négatif mais la question du rayonnement de cette compétition pour la Course d'Orientation est posée. La décision sera prise lors du prochain Comité directeur.

En ce qui concerne les Universiades d'hiver 2025 (avec de la CO à ski), il n'y aura pas de participation française, la FFSU ne souhaitant y envoyer que des athlètes ayant le potentiel de monter sur le podium et ne pouvant pas gérer des athlètes isolés même s'ils sont présents sur place

Marie-Violaine PALCAU fait un point sur les appels d'offres cartographie Haut Niveau.

5. Relations institutionnelles

. IOF

Le Bureau directeur valide la candidature de Mickaël BLANCHARD à la commission IT de l'IOF.



6. Relations partenariales

. MAIF

La subvention reçue au titre de la semaine mondiale de l'Orientation sera répartie en 6 bons de 200€ pour les clubs sélectionnés.

Valérie BERGER-CAPBERN signale que la commission Développement durable est toujours en attente du compte-rendu du Raid O'Bivwak.

. FFSU

Le championnat de France universitaire se tiendra les 22 et 23 mars 2025 en Ile-de-France. Pour avoir davantage de participants, la CMN a décidé qu'il n'y aurait pas de sélection sur championnats mais que la participation à une course universitaire ou fédérale suffirait. Une discussion s'engage sur la prise en charge des frais lors de la participation d'étudiants à une course fédérale et les relations différentes selon les régions entre Ligues FFSU et FFCO. Une liste des référents universitaires en charge de la CO dans les différents territoires sera établie et envoyée aux ligues.

7. Ressources Humaines

La fiche pour le poste de Chargé de Développement a été publiée dans la Lettre OLicenciés. 6 personnes ont manifesté leur intérêt et doivent confirmer par écrit.

Le poste tourné vers les Ligues sera lancé en novembre.

La décision relative aux primes attribuées aux salariés sera traitée lors du Bureau directeur de novembre.

Il en sera de même pour les compléments fédéraux accordés à la DTN et aux CTS.

8. Site internet

Le Président fait un point sur l'avancée du dossier et les deux chantiers en cours. En ce qui concerne les offres détaillées pour la réalisation du site métier (RFP), dont le chantier est piloté par Yann RICHARD, la commission est en attente de l'offre des 4 sociétés retenues.

Au niveau du site vitrine, une réunion s'est tenue la semaine dernière. Avant de décider de repartir de zéro, Vincent FREY est chargé d'analyser le travail de l'ancien prestataire retenu et validé par le Comité directeur.

Il est à craindre peu d'avancée d'ici la fin de l'année.

9. Points divers

- Le Président indique qu'à date, le nombre de licenciés est toujours en recul par rapport à 2023 (moins 120).
- Le Président informe de la relance faite par la fédération nationale des Chasseurs pour la participation à l'opération « J'aime la nature propre ». L'information sera relayée auprès des clubs.
- Le Président signale qu'il n'y a pas d'obligation à accepter Noname lors des compétitions nationales.
- Le Bureau directeur valide les candidatures pour être membres associés de Corentin ROUX et de Mathieu BRUGAT.
- Pour donner suite à l'appel d'offre fait auprès des 3 fournisseurs d'équipements CO et de leurs retours, le Bureau directeur décide de la répartition des bons d'achat pour la Coupe de France de la manière suivante : 40 %, 30 %, 30 %.
- Marie-Violaine PALCAU informe le Bureau que, malgré les engagements pris, un classement individuel et par clubs a été établi dans le challenge O'week-ends.
- La demande du club 3809AR, concernant l'embauche d'un auto-entrepreneur, est transmise à la commission Formation pour réponse.
- Valérie BERGER-CAPBERN propose qu'il soit établi une liste des éléments qui sont à renouveler chaque année : convention MAIF, licence gratuite pour les Ukrainiens ayant le statut de réfugiés, bons d'achat et médailles, subvention RDE, 1^{ère} licence gratuite UNSS et UGSEL....
- Valérie BERGER-CAPBERN se questionne sur l'intérêt des acomptes pour les compétitions nationales. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain Comité directeur.

Fin de la réunion à 23h35.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

